

Le 2 octobre 2019

D. G
10 OCT. 2019

PAYS DU CALAIS



D.G.V.E

/ 9 OCT. 2019

Emmanuel AGIUS
Président du SyMPaC

SIEGE : Hôtel de Ville de Calais
Place du Soldat Inconnu
62107 CALAIS CEDEX

Dossier suivi par
Tél : 03 21 46 66 43

Fax : 03 21 96 88 00

Mail : graziella.levis@pays-du-calais.fr

N°	12496	DATE	08 OCT. 2019	a
	Graziella LEVIS	DD	DCN	
	Do Cab	DQVE	SCOT	59386
	Agenda	DCR	SCAU	
Elus	DGACT		Autres	

Monsieur le Président
du Syndicat Mixte SCOT Flandre-Dunkerque
Pertuis de la marine
BP 85 530

DUNKERQUE CEDEX

DVM	DD	DD
DCE	DD	DD
Cr		

Objet : Révision du SCOT Flandre-Dunkerque. Avis sur 2^{ème} Arrêt Projet.
V/Réf : BW/PL/CR*2019.015

Monsieur le Président,

Par courrier du 9 septembre 2019, vous m'avez transmis, pour avis, le second projet du SCOT Flandre-Dunkerque, arrêté par délibération du Comité Syndical du 28 août 2019 et je vous en remercie.

Aussi, je vous informe que je ne serai pas en mesure de réunir le Comité Syndical dans le délai imparti pour la consultation, soit avant le 17 décembre 2019. Toutefois, je vous précise que les précisions apportées à votre document ne modifient pas les orientations prises qui demeurent cohérentes avec le SCOT du Calais. Aussi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'émetts un avis favorable de principe sur votre projet de SCOT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

